

## Actions mises en œuvre & pièces justificatives

[Merci d'indiquer les actions mises en œuvre puis les pièces justificatives envoyées au comité de labellisation E3D e3d@ac-dijon.fr](mailto:e3d@ac-dijon.fr)

### Domaine 1 : Pilotage de l'Éducation au Développement Durable (E3D) au sein de l'école

	Actions mis en œuvre	Pièces justificatives fournies
1. Le comité de pilotage E3D	Un comité de pilotage qui représente tous les acteurs de l'école (enseignants, élèves, parents d'élèves et personnes-ressources EDD, collectivités, associations...)	Liste du comité de pilotage : IEN, enseignants, délégués d'élèves de chaque classe, représentants de la municipalité et partenaires associatifs, parents... Date de réunion du COPIL
2. Le projet d'école	Le projet d'école qui présente un axe ou un volet « développement durable » mettant en œuvre le plus grand nombre d'ODD de l'agenda 2030.	Fiche action du projet d'école; Avenant au projet d'école
3. Les liens avec les autres instances	La démarche EDD de l'école est élaborée en concertation avec des instances existantes, comme le Conseil d'école et Conseil école-collège.	Date Conseil d'école ; Date Conseil école-collège
4. Le conseil d'école	Le directeur met à l'ordre du jour d'un Conseil d'école la politique de l'école dans le domaine du développement durable au moins une fois dans l'année.	Compte rendu du Conseil d'école
5. Le rôle des élèves dans le pilotage	Les élèves sont représentés au sein des instances (comité de pilotage E3D, conseils d'élèves, conseil municipal « jeunes », coopérative scolaire...) et sont forces de propositions dans le domaine du développement durable.	Conseil d'élèves : réunions régulières des délégués élus sous la responsabilité d'enseignants. Compte rendu du conseil d'élèves
6. Partenariat dans la démarche E3D	Le pilotage E3D mobilise des partenariats spécifiques avec des associations, des collectivités locales, des services de l'Etat, des entreprises ou des chercheurs... au sein de l'école, dans les 3 domaines de la labellisation.	Liste des partenaires (voir liste des associations agréées sur le site Sciences 58)
7. La cohérence territoriale	Le comité de pilotage E3D veille à ce que la démarche et les actions EDD entreprises dans l'école soient en cohérence avec les priorités du territoire à l'échelle locale, départementale ou régionale. Le cas échéant, la démarche « E3D » s'intègre dans les projets éducatifs territoriaux (PEDT).	PEG (projet éducatif global) de la ville PEDT (projet éducatif territorial) <span style="float: right;">TER</span>
8. La communication	le comité de pilotage E3D informe la communauté scolaire et les partenaires de l'avancée des projets : communication interne et externe (journal, site internet, supports numériques, participation à des événements...). Les projets et actions EDD sont partagés avec d'autres acteurs (dont les autorités académiques) et valorisés.	Site internet de l'école : onglet spécifique à l'E3D. Invitation des parents à des sorties et événements. Affichage des productions des élèves dans le hall de l'école. <span style="float: right;">Compte rendu du Conseil d'école</span>

## Domaine 2 : Actions pédagogiques, éducatives et formation.

	Actions mis en œuvre	Pièces justificatives fournies
<b>9.</b> L'enseignement et la pédagogie	L'Éducation au Développement Durable est mise en œuvre dans un enseignement pluridisciplinaire. Les démarches pédagogiques retenues permettent d'aborder un certain nombre d'objectifs du développement durable (ODD) sur l'ensemble de ces disciplines ou dispositifs.	Compte rendu Conseils de maîtres où sont mentionnés des projets pluridisciplinaires en lien avec EDD (Captures d'écran ADAGE)
<b>10.</b> Les projets pluridisciplinaires	Des activités ou projets pluridisciplinaires (classes de découverte, sorties scolaires, actions éducatives, etc.) fédèrent plusieurs enseignants et partenaires autour d'une problématique relative au développement durable et alimentent les parcours éducatifs en lien avec les 17 objectifs du développement durable (ODD). Elles aboutissent à des productions d'élèves.	Projet de classe verte, classe de découverte, sorties; école du dehors; ATE
<b>11.</b> La formation des professeurs	Des professeurs ont suivi des formations (disciplinaires ou transversales) sur l'EDD ou des séances d'information conduites par des partenaires ou formateurs au cours des trois dernières années.	Plan départemental de formation, Plan académique de formation, animation pédagogique Accompagnement collectif dans le cadre du PPCR Séances d'informations conduites par le groupe départemental Sciences 58
<b>12.</b> La formation intercatégorielle	Une formation des personnels (animateurs, ATSEM, intervenants, ...) sur les principes de l'EDD a eu lieu au cours des 3 dernières années ou est programmée prochainement.	Programmation de formation par la ville, la communauté de communes, etc. Stage d'école intercatégoriel réunissant enseignants et partenaires
<b>13.</b> La formation des écodélégués	Des formations et/ou réunions d'information sont proposées au niveau de l'école ou du territoire afin de permettre aux éco-délégués d'exercer leur engagement (porteur de projets, force de proposition, ambassadeur dans les instances ou auprès des collectivités). Les éco-délégués disposent d'une espace dédié (physique ou numérique) et des temps d'échange afin de transmettre les informations et la connaissance et de restituer les actions menées.	Projet d'école Projet en EMC
<b>14.</b> La valorisation de l'engagement - La citoyenneté	L'équipe pédagogique favorise l'éducation à la citoyenneté (« Avoir un comportement responsable » ; « Faire preuve d'initiative »...) dans le cadre des actions EDD ou d'autres actions conduites dans l'école. Le règlement intérieur fait explicitement référence à la démarche d'Éducation au Développement Durable. Les compétences et l'engagement des élèves sont valorisés (LSU, Bulletins...)	Extrait du règlement intérieur de l'école : respect des lieux (toilettes, cour), Extrait de règles de classes, d'écoles : gestion de la lumière (élève responsable/classe) et gestion de l'eau (lavage des mains).
<b>15.</b> Le partenariat dans les actions pédagogiques	Des actions pédagogiques sont conduites en partenariat avec des structures économiques, culturelles ou environnementales et / ou avec les collectivités territoriales et/ou des partenariats internationaux (jumelage, échanges, partenariat avec la Mission Laïque Française...)	Fiche de présentation des actions en lien avec les partenaires

<p><b>16.</b> La mémoire de l'EDD</p>	<p>L'école définit un espace privilégié de conservation de la mémoire de l'EDD, des ressources identifiées dans le territoire et de la culture « développement durable » sous la forme de son choix (numérique, site internet, bibliothèque, ENT, affichage...).</p>	<p>Affichage des productions des élèves Onglet spécifique sur le site de l'école</p>
---	--	--

### Domaine 3 : Gestion durable de l'école

	Actions mis en œuvre	Pièces justificatives fournies
<p><b>17.</b> La gestion durable et apprentissages</p>	<p>Des éléments de la gestion durable de l'école sont connectés avec les apprentissages. Une formation ou information sur les "éco-gestes" a lieu dans l'école, via des partenaires, les professeurs ou les élèves (rôle des éco-délégués). Elle s'inscrit dans un projet pédagogique afin de permettre une modification des habitudes et entraîner des changements de comportements des élèves.</p>	<p>Projet de classe ou en lien avec des partenaires sur la formation des élèves aux éco-gestes (copie séquence, fiche de préparation)</p>
<p><b>18.</b> L'implication collective</p>	<p>Des actions sont mises en place afin de permettre aux élèves, aux enseignants et aux agents techniques de s'impliquer au quotidien dans la gestion durable de l'école : utilisation de produits respectueux de l'environnement, tri des déchets, recyclage, compostage, économie d'énergie, etc...</p>	<p>Photos : poubelle de tri dans toutes les classes, produits ménagers respectueux de l'environnement, bac de récupération des eaux de pluie, tableau des responsabilités des élèves</p>
<p><b>19.</b> Les collectivités territoriales</p>	<p>La gestion et la maintenance de l'école impliquent un rapprochement avec les collectivités territoriales et les organismes compétents et amènent l'école à intégrer les relations existant entre les réalités sociales, économiques et environnementales locales.</p>	<p>Compte rendu d'échanges avec les partenaires (ou CR conseil d'école sur cette thématique)</p>
<p><b>20.</b> La politique d'achats et d'équipements</p>	<p>Une politique d'achat, de gestion des équipements et des fournitures est mise en place dans l'école afin de prendre en compte le développement durable ; cela implique la recherche d'économie et la prise en compte de l'économie circulaire (produits recyclés ou reconditionnés...).</p>	<p>Commande de papier recyclé pour la photocopieuse Compte rendu conseil d'école faisant apparaître la mutualisation du matériel et des fournitures</p>
<p><b>21.</b> La biodiversité et le bien-être</p>	<p>Les aménagements intérieurs et extérieurs de l'école s'inscrivent dans le territoire local, favorisent la biodiversité et le bien-être de la communauté scolaire.</p>	<p>Jardins d'école, mise en place d'hôtel à insectes...</p>
<p><b>22.</b> L'alimentation et circuit court</p>	<p>Les responsables de la restauration scolaire mettent en place régulièrement des actions allant dans le sens de circuits courts, ou d'une alimentation issue de l'agriculture biologique et / ou du commerce équitable. Des actions ou formations en lien avec l'alimentation et le gaspillage alimentaire sont mises en place au sein des classes, de l'école et/ou au niveau local ou du territoire.</p>	<p>Menu de la cantine Compte rendu de commissions "menu", compte rendu d'action lutte contre le gaspillage alimentaire, compte rendu d'action "petits déjeuners"</p>
<p><b>23.</b> La mobilité douce</p>	<p>Des actions favorisant la mobilité des acteurs au moindre coût carbone sont mises en place (pedibus, covoiturage, déplacement à bicyclette, participation à la semaine européenne de la mobilité, véhicules électriques, etc...).</p>	<p>Pedibus - Mise en place SRAV (savoir rouler à vélo) - Utilisation des transports en commun (bus de ville, bus de ligne, train) lors des sorties</p>
<p><b>24.</b> La planification pluriannuelle</p>	<p>L'école est engagée dans une démarche pluriannuelle de suivi et d'amélioration continue dans sa gestion durable et sa politique environnementale, afin d'intégrer le plus grand nombre d'ODD de l'agenda 2030. Une politique de réduction des déchets et des consommations (énergie, eau) est mise en place. Des indicateurs permettent un suivi et attestent de résultats positifs.</p>	<p>Documents de suivi de réduction des déchets, des consommations Documents attestant de travaux réalisés au sein de l'école dans le cadre de la diminution énergétique</p>